

## La méthode de travail pour le corpus enseignant (période 6-7)

Intervention d'A. Dalançon à la Journée du Maitron du 6/12/2017

Pour clore cette journée, j'interviens en tant que porte-parole du bureau de l'HIMASE, **Association pour l'histoire des militants associatifs et syndicaux de l'éducation**.

Je rappelle que notre association où se retrouvent représentés dans son bureau tous les centres d'archives et de recherches des organisations syndicales de l'éducation (FEN, maintenant UNSA Education, FSU dont le SNES, SGEN-CFDT, CGT), la Ligue de l'enseignement et la direction du Dictionnaire en la personne de ses deux co-directeurs (présents à mes côtés à la tribune), a pour objectif premier de « développer et valoriser [...] la présence des personnels de l'éducation dans le Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français, Mouvement social ».

L'HIMASE s'est donc beaucoup investie dans l'élaboration de notices biographiques pour les périodes 4 (1914-1939) et 5 (1940-1968).

En nous allons poursuivre l'œuvre entreprise pour les périodes suivantes de la fin du siècle dernier.

Un énorme travail a été effectué, sous la direction de notre président Jacques Girault, qui n'a pu être présent parmi nous cet après-midi. Un travail qui se mesure d'abord par le nombre des notices mises en ligne dont une partie a été publiée dans les 12 tomes du Dictionnaire papier. Cela doit approcher voire dépasser aujourd'hui les 6000 notices ?

Si je vous en parle, c'est parce que nous héritons de cette expérience, et nous allons travailler dans la continuité des principes qui nous ont guidés, mais bien sûr en évoluant. D'abord en raison de la mise en place du site maitron-en-ligne qui constitue une véritable révolution dans la manière de travailler, dont il a fallu prendre la mesure de toutes les implications et possibilités. A cet égard, il reste des progrès à faire, aussi bien de la part des concepteurs - Paul Boulland en a parlé tout à l'heure -, que des utilisateurs.

**La 1<sup>ère</sup> question à laquelle nous avons été confrontés** était celle de savoir qui on allait sélectionner pour être « biographiable ».

Nous sommes partis au début de listes de militant.e.s syndicaux qui avaient été, soit élu.e.s dans des instances nationales et/académiques, voire départementales, avec ou sans responsabilités, soit élu.e.s dans des organismes consultatifs nationaux (Grands conseils de l'EN, CTP, CAP...).

Je dois dire qu'au fur et à mesure que nous avons avancé, nous avons élargi les critères de choix. L'élargissement général du Dictionnaire, du mouvement ouvrier au mouvement social, nous a conduits à introduire le militantisme dans les organisations pédagogiques (Education nouvelle, CEMEA, GFEN, associations de spécialistes...) mutualistes (MGEN, MAIF...) laïques, de jeunesse (Ligue, FOL..) voire sportives.

Partis de bases syndicales, nous en avons donc ajouté d'autres, vous le voyez, auxquelles bien sûr figuraient aussi les engagements dans la Résistance, dans les partis politiques, et/ou autres mouvements (Mouvement de la Paix, lutte anti-coloniales, LDH... )

Se posaient alors le problème du croisement des sélections opérées par d'autres groupes du Dictionnaire, travaillant sur les partis, ou groupes régionaux ou départementaux. Je ne sais pas si nous avons toujours bien résolu ce croisement. Mais nous avons tenté de trouver des solutions au cas par cas. Le problème a été grandement simplifié, quand a été mis en place le site de travail M+, qui a permis de nous informer de l'état de préparation des notices. Cela nous a également aidé à ne pas

nous marcher sur les pieds à l'intérieur même du groupe, à condition que chacun inscrive sur M+ le militant sur lequel il avait des renseignements et comptait travailler... Il y a encore quelques doublons, rares, mais il en existe.

Nous allons donc poursuivre le travail sur les différentes bases évoquées et en tenant compte de notre expérience:

### **Période 6 ? Période 7 ?**

Paul Boulland a tout à l'heure justifié la césure de 1981 pour la période 6. En réalité pour nous, cette année 1981 n'est pas une année repère déterminante. Nous avons préféré étendre notre sélection jusqu'au milieu des années 1990, marquées par la scission de la FEN ou le mouvement de 1995. Mais les césures antérieures n'avaient jamais été impératives, puisque nous avons toujours publié des notices sur des parcours complets ne commençant pas forcément en 1940 et ne s'arrêtant pas forcément en 1968... La formule désormais uniquement numérique du Dictionnaire va favoriser une telle approche.

J'ajoute que nous continuons à revoir les notices de la période 5. Je pense que nous sommes arrivés maintenant à un inventaire conséquent et que nous devons surtout nous appliquer à faire des corrections de forme, ajouter des renseignements aux notices existantes et procéder systématiquement à leur balisage, sinon le corpus perd de sa valeur et de ses potentialités pour des recherches futures.

### **Notre premier travail consiste donc à établir des listes de militant.e.s à biographier.**

Nous bénéficions à ce sujet de l'expérience passée. Mais nous allons commencer par les militant.e.s qui doivent indiscutablement être sélectionné.e.s. Ce qui ne veut pas dire qu'au passage nous n'intégrerons pas un.e militant.e moins connu.e.

Ce travail est déjà bien entamé, dans la mesure où nous disposons de premières listes des militant.e.s « les plus important.e.s » de la FEN et de certains de ses grands SN, en particulier le SNES. Il faudrait faire un travail identique pour le SNI-PEGC (au moins tous les secrétaires départementaux), le SNEP, le SNETAA... Ce sera plus difficile pour le SNEsup et les syndicats de non-enseignants.

Le même travail devrait être terminé bientôt pour le SGEN-CFDT et pour les syndicats de la CGT.

Bien sûr, nos listes vont s'étoffer très vite puisque nous demandons à nos retraités de nous indiquer les militant.e.s « remarquables » de leur académie ou département qui pourraient être biographié.e.s. en plus de celles et ceux qui figurent dans nos listes. Viendront aussi d'autres noms provenant d'autres groupes, comme cela fut le cas.

### **Comment s'y retrouver ?**

Car nous souhaitons éviter les doublons, les recherches qui se chevauchent... Il faut donc disposer d'instruments d'information accessibles.

Nous sommes en train de croiser les listes de militants qui ont déjà rempli un questionnaire (soit congrès FEN de 1991, soit plus récemment grâce à un questionnaire +complet du SNES). Bien sûr nous envoyons un questionnaire à tous ceux qui sont encore vivants et dont nous avons retrouvé la trace. Hélas un certain nombre sont décédés. Ces réponses sont très importantes. Même si nous disposons des archives syndicales. Les autres archives ne sont pas forcément ouvertes, par exemple les dossiers administratifs. Ne pas oublier les photos.

Sur le site de l'HIMASE, nous publierons donc régulièrement des listes de biographiables et de biographiés. Et nous avons surtout décidé d'inscrire sur M+ tous les militant.e.s dès qu'ils sont sélectionné.e.s

### **Pour la rédaction**

Nous commençons à nous répartir le travail de rédaction, étant entendu que nous allons essayer d'élargir encore le cercle des auteurs, afin que l'on ne retrouve pas toujours les mêmes noms.

Pour la rédaction, des normes, celles qui se trouvent sur le site du Maitron, mais pas de canevas imposé. L'essentiel est de donner à comprendre l'évolution d'un parcours, dans sa continuité, sa complexité, ses inflexions, ses revirements, où beaucoup d'événements interfèrent... Bien sûr il arrive parfois que l'information soit plus réduite : alors on se contentera d'énumérer des adhésions, responsabilités, mandats... bios appelées ensuite à être revues et augmentées.

Aussitôt qu'une bio sera prête, nous la mettrons en ligne, sans nous soucier d'ordre alphabétique.

### **Un groupe de suivi restreint**

La responsabilité du suivi de ce travail est confiée à un groupe émanant du bureau de l'HIMASE où on trouve à côté des deux directeurs (Claude Pennetier et Paul Boulland) : Guy Putfin, Luc Bentz, Jean-Luc Villeneuve, Gérard Montant, Louis Weber, Jacques Girault et moi-même, qui assurerai la coordination.

Jacques Girault ne souhaite en effet plus prendre en charge cette responsabilité dont il s'est acquitté pendant des décennies avec beaucoup d'application et à la satisfaction générale. Je voudrais donc que nous le remercions vivement pour tout le travail qu'il a accompli.

{{Claude Pennetier demande à la salle d'applaudir le travail de Jacques : applaudissements nourris}}

Concrètement, à l'attention de ceux qui ne font pas partie du Groupe HIMASE, il faudra donc nous envoyer les projets de notice qu'ils souhaitent faire figurer dans le corpus enseignant, en l'occurrence à moi-même, qui ferai ensuite le dispatching auprès des membres de notre groupe.

Voilà les grandes lignes de notre protocole qui fixe des règles générales, mais qui reste ouvert et s'adaptera à l'évolution des choses. Pour paraphraser Jean-Louis Robert ce matin : nous sommes donc en marche.